



HAL
open science

La nouvelle Sorbonne ou l'impossible défi de M. Nénot

Christian Hottin

► **To cite this version:**

| Christian Hottin. La nouvelle Sorbonne ou l'impossible défi de M. Nénot. 2006. halshs-00121241

HAL Id: halshs-00121241

<https://shs.hal.science/halshs-00121241>

Preprint submitted on 19 Dec 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA NOUVELLE SORBONNE, OU L'IMPOSSIBLE DÉFI DE M. NENOT

(Document de travail)

Christian HOTTIN

Conservateur du patrimoine

Chef de la mission ethnologie au Ministère de la Culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Seront montrés dans ces pages les frontons et les colonnades, les groupes sculptés et autres « fresques » de la nouvelle Sorbonne, ce palais républicain de l'Université, voulu par Gréard, conçu et exécuté par Nénot. Par-delà les peintures, et bien souvent *à travers* elles, c'est le grand dessein de Richelieu¹, réceptacle de tant de d'œuvres remarquables, qui sera évoqué et enfin, plus loin encore, la modeste fondation de Robert de Sorbon, dont l'année 2007 marquera le 750^e anniversaire.

Au moment où plusieurs articles de presse dénoncent la gêne et parfois la misère matérielle de l'université française², alors que le chantier de la rénovation de Jussieu, lancé il y a près de dix ans, peine à s'achever³, une telle célébration est-elle une provocation ? Faut-il encore saluer le talent et le savoir-faire des Nénot, Puech, Puvis ou Besnard, lorsque les étudiants, sur leurs sites Internet, exposent comme autant de stigmates amphis délabrés, couloirs obscurs où pendent des néons déglingués, peintures écaillées⁴ ? Lorsqu'un patrimoine peint, sculpté ou architectural, officiellement reconnu comme tel par les instances de l'administration culturelle⁵, paraît à ce point étranger aux conditions de vie quotidiennes d'usagers et d'utilisateurs qui sont avant tout les

¹ Déjà étudié par Gréard dans *Nos adieux à la vieille Sorbonne* (Paris, Hachette, 1893, XV-407 p., planche, fig. et plans) ce projet exceptionnel a vu son historiographie profondément renouvelée par les études de Claude Mignot (« La chapelle et maison de Sorbonne », *Richelieu et le monde de l'esprit*, catalogue de l'exposition organisée à la Sorbonne en novembre 1985, Paris, Imprimerie nationale, 1985, 446 p., p. 86-93) et plus encore par la thèse d'Alexandre Gady (*Jacques Lemercier : architecte et ingénieur du Roi*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2005, XV-499 p.).

² *Le Parisien Aujourd'hui en France* titre « Universités : les images qui font vraiment honte » (lundi 16 octobre 2006). Dans *Libération* (vendredi 13 octobre 2006), Bernard Bosredon, président de l'Université Paris III, revient sur les conditions matérielles de son université en faisant état d'un « point de rupture ». S'attaquant même au mythe de la Sorbonne, *Télérama* (n° 2962, 18 octobre 2006, p. 30-34) parle des « Damnés de la thèse » : « pas de bureau des étudiants, pas de cafétéria, pas d'équipement Internet correct, pas de convivialité ».

³ « Désamiantage de Jussieu : dix ans et des poussières », *Libération*, 13 octobre 2006.

⁴ Voir, pour rester dans le domaine du supportable, le site : <http://jussieu.golgothe.net/>

⁵ Pour l'embaras des usagers en définitive ? « Ultime amusement [à la Sorbonne] : pour la moindre intervention sur le bâti, il faut l'accord des Monuments historiques, " qui nous prennent pour un musée. On a l'impression de les déranger ", souffle un jeune professeur », *Télérama*, n° 2962, 18 octobre 2006, p. 34.

membres de la communauté universitaire – pléonasme ? – remplit-il toujours sa fonction, non pas unique mais essentielle, de structuration d'une identité ?

Au même titre que le patrimoine lui-même, on veut convaincre ici que son étude est également pour la communauté un outil puissant de connaissance de soi, le révélateur d'une identité collective inscrite dans la longue durée de l'histoire institutionnelle. Que nous disent en définitive peintures et sculptures, nées sous la main de quelques uns des meilleurs artistes de cette époque ? À la Sorbonne, elles nous racontent l'ambition et le désir d'un grand corps longtemps inerte, l'Université de Paris, qui reprend conscience de lui-même, retrouve la mémoire de son histoire et se projette dans l'avenir. Que nous dit l'architecture ? Cela, et autre chose en même temps, car elle n'est pas seulement art et représentation, mais aussi le cadre matériel de mise en pratique d'un projet collectif. Par la multiplicité des acteurs convoqués pour la faire exister et par la lenteur qui préside à son avènement, l'architecture est même le contraire de la représentation désirée, elle est *l'épreuve* des faits.

Le projet architectural de la Sorbonne est désormais bien connu, il a été maintes fois analysé, y compris par ceux qui en furent les promoteurs et les concepteurs⁶. En Jean Bonnerot, la Sorbonne a trouvé son peintre le plus minutieux, le plus érudit : son ouvrage demeure, en dépit de quelques erreurs, une référence toujours indispensable⁷. Quelques dix ans après le classement au titre des Monuments historiques et vingt ans avant le présent ouvrage, une exposition et un ouvrage collectif⁸ ont fait justice à cette architecture qu'un architecte en chef avait pu juger « d'une parfaite correction intellectuelle », mais dépourvue d'âme.

Il reste pourtant beaucoup à écrire, pour peu que la monographie d'architecture, mettant au jour les motivations des acteurs, les tensions internes au groupe ou celles présentes dans ses relations avec le monde extérieur, fasse dire au monument plus que lui-même et livre quelques éléments du rapport problématique que l'université française entretient, depuis plus de deux siècles, avec les lieux qu'elle habite. Entre les projets chimériques⁹ de Napoléon I^{er} et le « grand projet inachevé » de Jussieu¹⁰, la Sorbonne de la Troisième République est achevée, complète, « parfaite » en somme, tout comme la France de cette époque a pu l'être, selon l'analyse de Pierre Chaunu¹¹.

⁶ Voir Henri-Paul Nénot, *Monographie de la nouvelle Sorbonne*, Paris, Imprimerie nationale, 1903, 23 p., pl. et *La nouvelle Sorbonne*, Paris, Armand Colin, 1895, 89 p., fig.

⁷ Jean Bonnerot, *La Sorbonne, sa vie, son œuvre, son rôle à travers les siècles*, Paris, PUF, 1935, 232 p.

⁸ Philippe Rivé (dir.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, DAVP – La manufacture, 1987, 231 p.

⁹ Il s'agit des projets de Poyet pour le Palais de l'Université à construire près du champ de Mars.

¹⁰ Bernard Marrey, « Un grand projet inachevé : la Faculté des Sciences de Paris », *Revue de l'art*, n° 29, 1975, repris dans *Campus universitaire de Jussieu, naissance d'une grande bibliothèque*, Paris, Sens et Tonka, 1993, 251 p., p. 32-51.

¹¹ Pierre Chaunu, *La France*, Paris, Hachette, 1983, 447 p.

Parfaite, elle est condamnée par sa perfection même... Reste à comprendre comment et pourquoi : genèse, radiographie et diagnostic... Avant traitement ?

Une vieille nouvelle Sorbonne ?

À Paris, au cours du XIX^e siècle, les efforts conjugués des autorités de toute nature (le souverain, qu'il s'agisse du peuple ou du monarque, l'État, la Ville) ont permis de construire et de reconstruire à différentes reprises l'Opéra. Ces même acteurs ont été contraints de s'y reprendre à plusieurs fois pour édifier, enfin, une nouvelle Sorbonne.

Il serait pour autant inexact de dire qu'elles ont totalement négligé l'enseignement supérieur. Tout au long du siècle, l'École polytechnique a fait l'objet de travaux d'agrandissement morcelés mais néanmoins constants, l'École normale supérieure s'est trouvée dotée sous la Monarchie de juillet d'un édifice entièrement nouveau¹², les Écoles des mines et des ponts, après un certain nombre de transferts, ont été implantées dans d'anciens hôtels particuliers et ont bénéficié de crédits importants pour être équipées en salles de cours, en bibliothèques ou en laboratoires. Il n'en a pas été de même pour les facultés, et, plus encore que les Facultés de Droit ou de Médecine, celles de Lettres, de Sciences et de Théologie, rassemblées avec les services académiques dans les murs de la Sorbonne, ont été constamment délaissées.

Soixante ans de projets

En 1821, les bâtiments du collège de Sorbonne, qui ont durant la Révolution accueilli une colonie d'artistes, sont affectés au service de l'Académie de Paris, aux Facultés des Lettres, des Sciences et de Théologie. Par-delà la continuité du nom, il n'y a aucune continuité institutionnelle entre cette Sorbonne et celle de l'Ancien Régime : en découlent de nécessaires travaux de restauration et d'aménagement, qui sont confiés à l'architecte Antoine Vaudoyer¹³. Ce dernier travaille également à la chapelle, laissée fort mal en point par des années d'abandon, et qui abrite à cette époque un amphithéâtre provisoire de la Faculté de Droit¹⁴. C'est cependant un autre architecte, Guignet, qui construit à l'arrière du collège le grand amphithéâtre, pièce maîtresse des dispositifs d'enseignement et de représentation de la nouvelle institution.

¹² Serge Benoît, « La rue d'Ulm », *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la science* (Christian Hottin, dir.), Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 177-181.

¹³ Voir : B.U.S., réserve, Ms. 1646 fol. 34-37 et 39-52, et B.U.S., réserve, Ms. 2140, travaux d'aménagement de la Sorbonne par Vaudoyer et Guignet.

¹⁴ Voir : B.U.S., réserve, Ms. 1883, travaux de A.L.T. Vaudoyer à la Sorbonne (1819-1820).

La première importante série de projets pour la Sorbonne remonte à la Monarchie de juillet, elle est l'œuvre de l'architecte Alphonse de Gisors, représentant d'une autre dynastie de maîtres d'œuvres parisiens, à l'image des Vaudoyer. Ces projets s'inscrivent dans un plan global de refonte de l'enseignement scientifique demandé par le ministre Salvandy à Jean-Baptiste Dumas. Ce dernier préconisait la reconstruction de la Sorbonne, afin de pouvoir y installer de laboratoires dignes de ce nom. Tous les projets d'Alphonse de Gisors¹⁵ ont en commun une vaste cour formant cloître, raison pour laquelle on a justement évoqué l'influence du récent chantier de l'École normale, autre œuvre de cet architecte. L'extrême sobriété des élévations justifie la comparaison. On pourrait tout autant rappeler les constructions contemporaines de l'Institut des jeunes aveugles ou de séminaire de Saint-Sulpice ; reste qu'à la Sorbonne il ne s'agit pas construire un pensionnat clos, mais un édifice plus largement ouvert sur l'extérieur, ne serait-ce qu'en raison de l'autre élément commun aux divers projets d'Alphonse de Gisors : la grande salle, qui tient à la fois de l'amphithéâtre et de la salle de réception. Pour implanter ces différents équipements, on envisage tantôt un doublement de la Sorbonne jusqu'à la rue Saint-Jacques, tantôt on étend la Sorbonne vers le nord, jusqu'à la « rue projetée » qui sera un jour celle des Ecoles. La révolution de 1848 empêche la mise en œuvre de ce chantier, mais l'état de la documentation ne permet pas de savoir quel parti avait en définitive été adopté.

Avec les projets de Léon Vaudoyer sous le Second Empire, l'histoire paraît se répéter¹⁶. Il est intéressant de souligner que le même Vaudoyer édifie à cette époque le Conservatoire des arts et métiers¹⁷, son chef d'œuvre, et que l'École des mines, par exemple, est l'objet de soins incessants (le percement du boulevard Saint-Michel entraîne la destruction de laboratoires fraîchement construits, qui sont promptement rebâties selon un programme plus ambitieux). Le ministre Hyppolite Fortoul ressuscite en 1853 le projet d'agrandissement de la Sorbonne et confie à Vaudoyer et Baltard la mission de présenter un projet¹⁸. En définitive, seul Vaudoyer prend l'affaire en main. Il ne semble pas que Fortoul se soit bercé d'illusions quant aux chances véritables d'exécution du projet, puisqu'il va jusqu'à écrire dans son journal, à la suite d'une réunion de travail avec l'architecte : « Je demande des choses qu'on exécutera jamais. L'espace manque. Néanmoins, on saura ce qui eût été nécessaire »¹⁹. L'espace, mais aussi l'argent, car il semble bien que le projet n'ait jamais été soumis aux chambres. Cela n'empêche pas Vaudoyer et

¹⁵ Arch. nat., F 21 14531, projets d'Alphonse de Gisors pour la Sorbonne, vers 1846.

¹⁶ Les projets de Vaudoyer sont conservés à la bibliothèque de la Sorbonne. B.U.S., réserve, Ms. 1908.

¹⁷ Voir : Barry Bergdoll, *Léon Vaudoyer, Historicism in the age of industry*, The M.I.T. Press, Cambridge (Mass.), et London (England), 1994, 349 p.

¹⁸ Barry Bergdoll, *Léon Vaudoyer, Historicism in the age of industry*, The M.I.T. Press, Cambridge (Mass.), et London (England), 1994, 349 p., p. 190-198.

¹⁹ Arch. nat., 246 AP 26, journal de Fortoul, 5 novembre 1855.

Duc d'y travailler entre 1853 et 1858 (soit deux ans après la mort de Fortoul), et le 14 août 1855 la première et unique pierre du nouvel édifice est néanmoins posée en grande solennité.

Tout comme Alphonse de Gisors, Vaudoier conserve les ailes de l'ancienne Sorbonne, et organise les différents services autour de nouvelles cours ; dans la plupart de ses recherches, il porte son édifice en direction du nord vers la rue des Ecoles, donnant la prééminence à cette nouvelle façade, et implante la grande salle dans l'axe de cette nouvelle entrée. Ces dernières dispositions annoncent les grandes lignes du projet de Nénot. Le parti-pris stylistique se révèle en revanche totalement différent, Vaudoier recherchant, à la Sorbonne comme au Conservatoire des arts et métiers, la synthèse entre les traditions médiévales et classiques de l'architecture française.

Il faut attendre les premières années de la Troisième République pour que la reconstruction de la Sorbonne revienne à l'ordre du jour²⁰. Plus que jamais, cette tâche apparaît désormais urgente, toutes les élites étant conscientes du rôle essentiel que la supériorité scientifique et technologique a joué dans la victoire de l'Allemagne nouvellement unifiée. Il faudra pourtant près de dix ans pour passer de la déclaration d'intention au lancement du chantier. Dès 1874, on envisage la reconstruction, et pour la première fois, le transfert de certains services est évoqué. Leur destination possible serait les terrains dits de la pépinière du Luxembourg, retranchés depuis peu au jardin et destinés à accueillir immeubles de rapports et établissements scolaires ou universitaires. Faut-il y envoyer les services académiques et laisser les Facultés en Sorbonne, faire le contraire, ou dissocier la Faculté des Sciences des autres institutions pour lui offrir de vastes emplacements où bâtir ses laboratoires ? Alors que le Conseil municipal a retenu cette dernière option, c'est la fronde des professeurs de cette même faculté qui fait échouer le projet. Deux années se passent avant que ne resurgisse la question : on tente alors de temporiser en envisageant d'attribuer à la Faculté les locaux du lycée Louis-le-Grand (qui aurait pris le chemin de la rue de Sèvres, à l'hospice des incurables). Nouvel échec, largement prévisible, et deux ans s'écoulaient encore. En 1879, la solution retenue serait de laisser en Sorbonne les cours de la Faculté des Sciences et de réserver les terrains du Luxembourg aux seuls laboratoires ; deux ans encore à attendre... Pourtant, en 1881, lorsque le Conseil municipal vote le lancement du concours pour la reconstruction de la Sorbonne, il décide qu'un seul et unique quadrilatère de 20 000 m², compris entre les rues Saint-Jacques, Cujas, de la Sorbonne et des Écoles, accueillera la totalité des trois facultés...

²⁰ Sur ces projets, voir : Octave Gréard, *L'enseignement supérieur à Paris*, Paris, Delalain, 1882, 45 p., p. 14-18.

La cristallisation du problème

Au total, on aurait tort de rechercher une cause unique aux multiples errements qui ont retardé de plus de soixante ans le lancement du chantier de la Sorbonne. Comme souvent dans l'histoire française des relations entre architecture et institution au XIX^e siècle, l'instabilité politique chronique, avec ses ruptures belliqueuses ou révolutionnaires, a eu sa part dans cet éternel ajournement. Mais pas seulement : l'absence d'intérêt politique au plus haut niveau – ou, à tout le moins, l'absence de continuité et de pragmatisme dans la volonté politique – ont également eu leur part ; tout comme les réactions épidermiques du corps universitaire, largement passif en toutes circonstances, si ce n'est pour protester contre un éloignement au demeurant très relatif. En revanche, ce survol événementiel permet de dégager deux constantes. En premier lieu, s'établit rapidement une identification totale entre un lieu géographique – la Sorbonne – et un ensemble d'institutions (Facultés des Lettres, des Sciences et de Théologie, ainsi que l'Académie de Paris) : l'identification des secondes à la première rend difficilement concevable ou en tout cas problématique la dissociation d'une partie du tout. En second lieu, et cela est très logique, l'ancienne Sorbonne est toujours la base des projets pour la nouvelle Sorbonne, qui ne peut se développer dans l'espace qu'à partir de l'élément originel : cela est lourd d'implications architecturales (et en particulier stylistiques) comme fonctionnelles.

Considéré à la lumière de ces données, le concours de 1881 apparaît comme l'ultime manifestation, mais aussi la plus complète et la plus cohérente, de conceptions vieilles de plus d'un demi-siècle.

Programme, concours, projets... et lauréat

Les années décisives qui précèdent le lancement du chantier voient pour la première fois sans doute la conjonction d'une volonté politique clairement affirmée (c'est à dire assortie de financements conséquents) et d'une définition rigoureuse des objectifs à atteindre : tout ce qui avait manqué, en somme, lors des tentatives précédentes.

Le projet de la Sorbonne prend place dans un ample mouvement de constructions publiques : il vient après l'achèvement de l'Opéra et l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville (pièce maîtresse des reconstructions conduites après les destructions de la guerre franco-prussienne et de la Commune), mais il inaugure un quart de siècle d'efforts sans précédent en matière de constructions scolaires et universitaires. Les unes prennent appui sur le socle législatif voulu par

les républicains pour développer l'enseignement primaire²¹ et secondaire²², les autres sont la face visible de la rénovation de l'enseignement supérieur, dont les deux autres piliers sont la réforme institutionnelle (qui aboutit en 1896 à la création des universités)²³ et le développement de la recherche scientifique. Si les chantiers de l'École de Pharmacie, par Laisné, et de la Faculté de Médecine, par Ginain, sont de peu antérieurs à celui de la Sorbonne, cette dernière précède l'achèvement du quadrilatère dévolu à la Faculté de Droit (œuvre de Lheureux) et la construction d'un grand nombre d'écoles supérieures et d'instituts spécialisés, ces derniers souvent conçus par Nénot.

Une convention pour un concours

Le décret du 8 février 1852 ayant transféré à la Ville de Paris la propriété de la Sorbonne, sa reconstruction doit faire l'objet d'une convention entre la Ville et l'État. Elle est signée en mai 1881, approuvée par le Conseil municipal le 30 juin, adoptée par les chambres les 26 et 29 juillet suivant : célérité qui contraste grandement avec les lenteurs passées ; le temps est désormais à l'action. Elle prévoit une reconstruction financée à parts égales par les deux parties, pour un montant total de 22 200 000 francs. Le périmètre concerné par le chantier forme un quadrilatère de quelques 20 000 m², en partie seulement occupé par la Sorbonne, le reste du terrain étant à acquérir par voie d'expropriation²⁴.

Alors que les autres grands projets de construction pour l'enseignement supérieur sont menés par les architectes en charge des édifices (ceux des bâtiments civils pour les écoles spéciales et l'École de Pharmacie, ceux de la Ville pour les Facultés de Droit et de Médecine), on retient pour la Sorbonne un concours, lancé le 1^{er} mai 1882 et clos le 1^{er} décembre suivant. Cette démarche peut paraître justifiée par l'ampleur et la complexité de la tâche, mais aussi par la volonté des acteurs de conférer à ce projet une valeur symbolique et une large publicité. Le contenu du programme est mis au point sous l'égide de la Préfecture de la Seine, qui recueille les données transmises par le vice-recteur (pour les services administratifs) et par les doyens des facultés. Eux-mêmes prennent appui sur les mémorandums remis par les professeurs titulaires des différentes chaires.

²¹ Voir : Anne-Marie Châtelet, *La naissance de l'architecture scolaire, les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*, Paris, Honoré Champion, 1999, 448 p.

²² Voir à ce sujet les travaux de Marc Le Cœur, et en particulier « Couvert, découvert, redécouvert, l'invention du gymnase scolaire en France (1818-1872) », *L'Architecture scolaire, essai d'historiographie internationale* (Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur, dir.), *Histoire de l'éducation*, n° 102, mai 2004, 306 p., p. 109-135.

²³ Voir : Ferdinand Brunetière, « Réformes universitaires », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} février 1896, p. 656-675.

²⁴ Pour une étude détaillée sur ces questions et sur le concours de la Sorbonne, l'ouvrage dirigé par Philippe Rivé en 1987 est la référence principale et plus particulièrement son article « La nouvelle Sorbonne, du financement au concours », *La Sorbonne et sa reconstruction* (Philippe Rivé, dir.), Paris, DAVP, 1987, 231 p., p. 73-81.

Au-delà de l'impression de mécanique administrative parfaitement huilée qui se dégage de l'ensemble de la procédure, retenons les contraintes lourdes qui pèsent sur la définition du projet : si les sommes prévues sont colossales, n'oublions pas qu'elles tiennent compte des expropriations nécessaires, si les données reçues sont très détaillées, gardons à l'esprit qu'elles figent la physionomie des futurs services sans tenir compte des évolutions à venir (pour ne rien dire des nouvelles disciplines à intégrer dans l'éventail des formations, dont les besoins ne sont pas pris en compte).

Chez les candidats comme dans le jury, se retrouvent des architectes parfaitement rompus à la construction des édifices publics : Ginain, qui édifie la Faculté de Médecine, son école pratique et la clinique de l'observatoire est au jury, Lheureux, auteurs de projets pour la Sorbonne dans les années 1870 et créateur de la nouvelle bibliothèque de la Faculté de Droit figure parmi les candidats. Aux côtés des Ginain on retrouve Garnier (auteur de l'Opéra), Coquart (qui a pris la suite de Duc au Palais de Justice), Diet (alors actif à l'Hôtel-Dieu), Ancelet (qui travaille au Conservatoire des arts et métiers) et Brune (architecte du Ministère de l'Agriculture). Sur les rangs des vingt-deux candidats, outre Lheureux et Nénot, se distinguent Formigé, Ballu, Alfred Vaudoyer (associé à Galeron) et la famille Hermant (le père et le fils, qui bâtit l'École navale de Brest).

Nénot, qui n'a rien construit, est classé premier et coiffe des concurrents chevronnés. Pour autant, il n'est pas facile de déterminer avec précision les raisons de ce choix. Seuls les projets de Lheureux, Formigé et Ballu sont bien connus, grâce à l'étude publiée par Anatole de Baudot dans *Le génie civil*²⁵. Le disciple de Viollet-le-Duc n'épargne ni le lauréat (dont le projet n'a de valeur « que sur le papier »), ni Formigé et Ballu, pour réserver une attention particulièrement bienveillante au travail de Lheureux. Il est vrai que ce dernier, dans la petite salle de la bibliothèque de Droit a déjà donné la preuve de son habileté à appliquer à adapter les préceptes de Viollet-le-Duc²⁶. Son grand amphithéâtre fait la part belle à l'architecture métallique, tandis qu'il conserve – seul de tous les concurrents à faire ce choix – les façades de l'ancienne cour d'honneur. Ces deux caractères distinctifs de son art, l'innovation technique mise au service d'une recherche esthétique et le respect de l'existant, se retrouvent dans la plupart de ses constructions

²⁵ Anatole de Baudot, « Reconstruction de la Sorbonne, Concours », *Le génie civil*, t. III, 1882-1883, n° 13, 1^{er} mai 1883, p. 290-293, pl. 23-24.

²⁶ Voir : Félix Narjoux, *Paris. Monuments élevés par la Ville, 1850-1880*, Paris, 1880-1883, t. VIII, p. 26-27 et pl. I à IV ; ainsi que : Laure Chabanne, « La Faculté de Droit : la brique et le métal », *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la science* (Christian Hottin, dir.), Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 105-109.

ultérieures pour la Faculté de Droit²⁷ (à l'exception de la Façade donnant sur la rue Saint-Jacques, pour laquelle il doit se plier aux injonctions des services d'architecture de la Ville). L'œuvre finalement exécutée par Nénot n'échappe pas à ce contexte socioprofessionnel fort prégnant : dans cette architecture du « juste milieu », entre tradition académique et influences rationalistes prudemment distillées, se retrouvent des traits caractéristiques de nombre d'édifices publics parisiens des décennies précédentes, comme autant d'hommages aux maîtres de Nénot²⁸.

Nénot et l'Université

Henri-Paul Nénot reste encore aujourd'hui étroitement associé à la Sorbonne, plus qu'à son autre grande œuvre tardive, le palais de la Société des Nations à Genève (pour lequel il sert de repoussoir académique face à la candidature malheureuse de Le Corbusier). Âgé de seulement vingt-neuf ans au moment du concours, cet architecte né en 1853 dans un milieu modeste a remporté en 1877 le Prix de Rome et revient tout juste de la Villa Médicis. Plus que son projet pour le monument à Victor-Emmanuel et à l'unité italienne (il est alors classé premier, mais sa nationalité lui en interdit l'exécution), son Grand Prix a pu l'aider lors du concours de la Sorbonne : en effet, le programme de cet « Athénée pour une ville capitale » offrait quelques similitudes avec les termes du concours de 1882²⁹. Dans le dessin du grand amphithéâtre de la Sorbonne, en particulier, peuvent se retrouver certaines solutions déjà proposées cinq ans plus tôt.

Lancé dans les projets universitaires à trente ans à peine, l'architecte y consacra désormais l'essentiel de son existence professionnelle. On oublierait presque ses autres réalisations parisiennes, tels les remarquables ensembles immobiliers de la rue Édouard VII ou de la rue Pillet Will, pour ne voir en lui que le maître d'œuvre de la Sorbonne.

De fait, cet édifice va l'occuper pendant plus de vingt ans, puisqu'il ne sera définitivement achevé qu'en 1901. Pas moins de trois chantiers successifs, chaque phase étant préparée alors que la précédente est en cours d'exécution, accaparent son attention : tout d'abord le palais académique, dont l'inauguration coïncide avec l'Exposition Universelle de 1889, puis la Faculté des Sciences,

²⁷ Il est bien difficile aujourd'hui de se rendre compte de son talent, tant l'édifice a souffert des transformations ultérieures, en particulier avec la destruction de la bibliothèque. Le grand escalier et le vestibule de la rue Saint-Jacques en donnent toutefois une idée.

²⁸ François Loyer en a dressé l'inventaire. François Loyer, « L'Architecture de la Sorbonne, entre culture et modernité. Le débat architectural des années 1880 », *La Sorbonne et sa reconstruction* (Philippe Rivé, dir.), Paris, DAVP, 1987, 231 p., p. 84-97, p. 91-92.

²⁹ Reproduction : Philippe Rivé, « La nouvelle Sorbonne, du financement au concours », *La Sorbonne et sa reconstruction* (Philippe Rivé, dir.), Paris, DAVP, 1987, 231 p., p. 73-81, p. 80.

et enfin, après 1896, la Faculté des Lettres, dont l'édification ne peut débuter qu'une fois terminée la destruction des constructions de Lemercier. Dans le même temps, il lui faut constamment modifier les différentes parties du projet pour tenter de tenir compte de l'évolution des besoins scientifiques et de l'apparition de disciplines nouvelles : il excelle dans cet exercice de virtuosité que lui impose le périmètre désespérément clos de l'emprise au sol de sa nouvelle Sorbonne. Il y gagne une solide réputation de conciliateur, tout autant que la qualité justement reconnue de respecter scrupuleusement le montant des devis.

Mais si Nénot peut être si complètement identifié à l'œuvre architecturale de la Troisième République en matière de constructions universitaires c'est incontestablement en raison de son omniprésence sur les chantiers du quartier Latin entre 1882 et 1914 : En même temps qu'à la Sorbonne, il travaille à l'édification du P.C.N. de la rue Cuvier, destiné à abriter les premières années d'études scientifiques et médicales ; puis on le retrouve à l'Institut de chimie, à l'Institut de chimie physique, puis à l'Institut du radium. Sur la rue Saint-Jacques, on lui doit les bâtiments jumeaux de l'Institut de géographie et de l'Institut océanographique. Au-delà de son œuvre propre, son savoir-faire et son expérience en font, dans les commissions et les jurys comme au sein du conseil des bâtiments civils, l'expert tout désigné dès qu'il s'agit d'apprécier la qualité d'une construction universitaire.

Intervenant majeur dans le champ de la création architecturale, il s'impose dans tous les aspects de la construction universitaire, et ce précisément à l'époque où elle devient un domaine complexe et diversifié de la commande publique : laboratoires de recherches, instituts techniques, bâtiments de travaux pratiques, réalisations de prestige, édifices utilitaires, rien ne lui est étranger, dans les lettres comme dans les sciences. Et les solutions techniques et stylistiques éprouvées à la Sorbonne se retrouvent volontiers déclinées dans ses autres réalisations, qu'il s'agisse du motif des ferronneries ou de la figure du pavillon central bien marqué et percé de trois ouvertures en plein cintre : inaugurée sur la façade de la bibliothèque dans la cour d'honneur, elle se retrouve, sur un mode mineur, à l'Institut de Chimie, pour être réduite à sa plus simple expression au P.C.N. de la rue Cuvier. Rassurante continuité, problématique longévité... Mais évidente unité.

Le pari, ou Radiographie d'une machine universitaire

Une évidente centralité : le cœur, l'emblème, le modèle

Tenter de caractériser l'œuvre de Nénot contraint en premier lieu à remarquer l'énormité, presque la monstruosité de l'édifice qu'il a construit : un « colosse »³⁰ que l'on ne peut contourner que par de longs détours, à moins de se risquer dans le labyrinthe de ses galeries. Masse impressionnante, mais qui semble, à y regarder de plus près, la juxtaposition d'éléments quelque peu disparates : telle est la conséquence du choix de l'architecte de traiter dans des matériaux et à l'aide de vocabulaires différents les parties successives et distinctes de son œuvre³¹ : ici la pierre, là la brique, ici les sciences, là les lettres, ici un palais, plus loin un collège, plus loin encore un atelier... Reste que, implantée sur le versant nord de la Montagne Sainte-Genève, dont elle occupe toute la partie supérieure de la pente, la Sorbonne de Nénot constitue le cœur – ou plus exactement le pôle magnétique³² – du quartier Latin, enserrée de toutes parts par des édifices de moindre taille : le lycée Louis-le-Grand, le Collège de France et la Faculté de Droit à l'est, le lycée Saint-Louis, la Faculté de Médecine et son école pratique à l'ouest. Grâce aux facilités de circulations offertes par la galerie Gerson³³, elle constitue un pont entre ces deux secteurs.

Tout autant que le cœur de l'espace géographique universitaire, la Sorbonne de Nénot apparaît comme l'emblème de cette institution : Les décors peints et sculptés y sont pour beaucoup, tout comme les armoiries ou les noms de villes siège d'Académie disposés le long des façades ou dans les salons. On a raison toutefois de rappeler que, plus que le discours iconographique républicain, c'est un monument religieux qui confère au bâtiment sa valeur emblématique³⁴ : aucune des parties de la Sorbonne de Nénot (ni le grand amphithéâtre généralement fermé, ni la cour d'honneur qui se dérobe aux regards des passants, ni la tour d'astronomie, repère visuel connu mais sans valeur symbolique) n'a pu détrôner le dôme de la chapelle, seul capable de signifier, par sa représentation ou son évocation, la Sorbonne toute entière, le quartier Latin et l'ensemble de l'Université de Paris.

Reste à examiner la place de la Sorbonne de Nénot en tant que modèle architectural possible pour les architectes chargés d'édifier des établissements d'enseignement supérieur. Ne serait-ce qu'à travers les prolongements déjà évoqués de l'œuvre de Nénot, elle a eu une postérité certaine. Pour autant, la complexité du programme ne contribue pas à faire de la Sorbonne un modèle aisé

³⁰ Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération, t.1, Les années de rêve*, Paris, Seuil, 1987, 615 p., p. 168-169.

³¹ Cette disparité est particulièrement sensible dans le traitement de la façade donnant sur la rue Saint-Jacques, où Nénot doit tenir compte de la très forte déclivité du terrain : quoique la tour d'astronomie soit érigée en son milieu, elle ne parvient pas à unifier cette façade. Confronté à la même difficulté, Vaudoier avait proposé une solution plus heureuse. Voir : B.U.S., Réserve, Ms. 1908. Reproduction : Barry Bergdoll, « Les projets de Léon Vaudoier pour une reconstruction sous le Second Empire, L'historicisme didactique », *La Sorbonne et sa reconstruction* (Philippe Rivé, dir.), Paris, AAVP, 1987, 231 p., p. 55-65, p. 59.

³² Elle en fut, sous l'Ancien Régime, également le cœur géographique, mais les extensions ultérieures des emprises universitaires ont déplacé celui-ci vers le sommet de la Montagne.

³³ Non prévue à l'origine, cette rue occupe l'emplacement de l'ancienne rue des Poirées. Jean Bonnerot, *La Sorbonne...*, Paris, 1935, 232 p., p. 165.

³⁴ Voir à ce sujet la conclusion de l'essai d'Alexandre Gady (« La chapelle de la Sorbonne ») dans le présent ouvrage.

à reproduire ou un bâtiment universitaire « type » : rares sont les édifices qui réunissent en un même ensemble une grande administration, trois facultés, une vaste salle de réception et tous les dégagements qu'elle nécessite, sans parler d'une chapelle dont la qualité architecturale impose au maître d'œuvre des contraintes spatiales et stylistiques draconiennes...

À Paris, les contemporains de Nénot ont eu, eux aussi, à travailler à partir de bâtiments déjà existants, implantés sur des parcelles de terrain irrégulières ; il a fallu parfois, qu'ils traitent des programmes complexes, la place particulière des établissements d'enseignement supérieur parisiens dans le système français leur conférant des fonctions inhabituelles. Ils ont fait, souvent, des choix stylistiques résolument différents de ceux de Nénot. L'influence de la Sorbonne de Nénot peut apparaître toutefois dans des projets ou des édifices mineurs, tels les dessins de Thomas pour une École des chartes à construire avenue de l'Observatoire³⁵, dans les projets d'agrandissement du Collège de France³⁶, ou encore dans le tardif Institut de paléontologie humaine de Pontremoli du boulevard Saint-Marcel. Parmi les exemples de réalisations provinciales les mieux connues et étudiées, c'est un air de famille qu'on retrouve, plus qu'une influence véritable³⁷. En définitive, c'est en tant que bâtiment universitaire français, public et laïc, considéré par rapport à d'autres traditions nationales ou spirituelles que la Sorbonne affirme le plus clairement son caractère exemplaire. Vaste édifice cerné de voies publiques mais dépourvu de dégagement suffisants ou de perspective urbaine, elle est dotée d'un plan de masse compact, que trouent de nombreuses cours intérieures : ces dispositions sont communes à un grand nombre de facultés et d'écoles supérieures françaises. De même, dans ce pays, presque partout la référence stylistique privilégiée est celle de l'architecture civile des XVII^e et XVIII^e siècles. *A contrario*, en France comme en Belgique³⁸, l'utilisation du vocabulaire gothique est l'apanage des facultés catholiques³⁹. Cette même tradition gothique est très vivace dans l'architecture universitaire anglaise de la fin du XIX^e siècle⁴⁰, tandis que dans l'espace germanique⁴¹ les

³⁵ Le projet est conservé aux Archives nationales : Arch. nat., F 21 CP 3514. Reproduction : Christian Hottin « L'École des chartes », *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la Science*, Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 100-105.

³⁶ Les projets de Gerhardt sont conservés aux Archives nationales. Dans ces projets, la nouvelle façade du Collège donne directement sur la rue des écoles et se trouve donc alignée sur celle de la Sorbonne, rendant plus explicite la relation.

³⁷ Est révélateur à cet égard l'exemple des facultés bordelaises, légèrement antérieures à la Sorbonne, mais comparables à bien des égards. Claude Laroche et Dominique Dussol, « Un exemple provincial, les facultés de Bordeaux », *La Sorbonne et sa reconstruction* (Philippe Rivé, dir.), Paris, DAVP – La Manufacture, 1987, 231 p., p.200-222. Voir aussi : Claude Laroche, « Pro Scientia Urbe et Patria : L'architecture de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922 », *Revue archéologique de Bordeaux*, tome LXXXIII, 1992, p. 137-173.

³⁸ Il faudrait développer une comparaison, par exemple, entre l'architecture de l'Université catholique de Louvain et celle de l'Université libre de Bruxelles.

³⁹ Voir à Paris l'Institut catholique de la rue d'Assas. Le meilleur exemple en France de cette tendance est donné par les Facultés catholiques de Lille. Voir : « Les Facultés catholiques de Lille », *La construction moderne*, 28 octobre 1893, p. 40-43 et 11 novembre 1893, p. 62-64.

⁴⁰ « Les nouveaux bâtiments de l'Université d'Aberdeen », *La construction moderne*, 6 juin 1908, p. 425-426, pl. 89. Ce goût pour le gothique universitaire est également présent en Argentine : « La Faculté de Droit de Buenos Ayres », *La construction moderne*, 3 novembre 1913, p. 50-55, pl. 11 et 12.

architectes en charge de projets universitaires affectionnent les modèles baroques ou classiques, mais édifient des bâtiments somptueusement mis en scène par de larges percées urbaines⁴².

Concluons. C'est là sans doute sa plus grande réussite : Nénot a su, avec la Sorbonne, faire d'un géant du quartier Latin un emblème indiscutable pour l'Université de Paris. Plus encore, il a élevé un bâtiment qui, en dépit de son caractère composite et de ses fonctions multiples, a valeur de type susceptible de caractériser mieux que tout autre l'architecture universitaire française de la Troisième République. Et ce jusque dans ses travers...

Administration, représentation et transmission du savoir

De même que le style de l'édifice offre une juxtaposition pas toujours bien maîtrisée de vocabulaires antagonistes, de même, son équilibre interne est précaire, menacé dès l'origine par la part considérable que prennent les espaces de représentation dans son économie générale. En effet, la partie de la Sorbonne réservée aux services académiques n'occupe pas, à proprement parler le tiers du bâtiment : il serait plus exact d'écrire qu'elle gravite tout autour de la masse énorme du grand amphithéâtre. À cette salle de 3 000 places - la plus grande de Paris lors de sa construction - il convient d'ajouter le grand escalier et son péristyle ; les nombreux dégagements de l'amphithéâtre, le grand vestibule de la rue des écoles et les salons académiques situés au premier étage (mais qui se développent en fait sur deux niveaux), ainsi que la salle des autorités placée derrière la scène de l'amphithéâtre. Tous les services du Rectorat (dont certains ont également un rôle d'espace de représentation, tel le grand appartement du Recteur) se développent en fait autour de cette vaste séquence dont l'aménagement, autant que le style et le décor, répond aux canons de l'architecture des lieux de spectacle plus qu'à celle des lieux d'enseignement. Les bureaux sont logés sur les côtés, dans les ailes bordant la rue Saint-Jacques et la rue de la Sorbonne, d'autres occupent les parties supérieures⁴³. Dans cette hypertrophie des espaces de représentation se lit un héritage ancien : le grand amphithéâtre édifié par Guignet était déjà une des plus grandes salles de la Rive gauche, ouvert aux séances de l'Orphéon comme aux remises de prix du Concours Général, et ce motif de la « grande salle » se retrouve dans tous les projets élaborés sans succès au cours du XIX^e siècle.

⁴¹ Pour une synthèse sur la question : Hans-Georg Lippert, « Schlösser für die Wissenschaft, deutsche Hochschulbauten im 19. Jahrhundert », *Institutions, services publics et architecture (XVIII^e – XIX^e siècle)* (Jean-Michel Leniaud, dir.), Études et rencontres du collège doctoral européen, 1, 2003, 172 p., p. 103-117.

⁴² Voir, par exemple : « L'École royale supérieure technique de Berlin », *La construction moderne*, 17 octobre 1896, p. 28-29 ainsi que, plus tardivement : « La nouvelle École polytechnique de Zürich », *La construction moderne*, 24 juin 1928, p. 463-467. L'Université de Strasbourg, œuvre magistrale de Otto Warth, constituée, du fait des aléas de l'histoire, un excellent exemple de cette architecture en France : François Loyer, « Le palais universitaire de Strasbourg, culture et politique en Alsace au XIX^e siècle », *Revue de l'art*, 1991, n° 91, p. 9-25.

⁴³ Ainsi, les archives du Rectorat sont implantées dans le haut comble de la façade donnant sur la rue des écoles.

Les services de la Faculté des Lettres, de la bibliothèque et de l'École des chartes⁴⁴ sont quant à eux étroitement imbriqués et concentrés autour d'une cour d'honneur de mêmes dimensions que celle de Lemercier. À l'ouest, entre cette cour et la rue de la Sorbonne, sont regroupés sur quatre étages les salles de conférences et bibliothèques particulières des différentes disciplines. À l'est, de l'autre côté de la cour, cinq vastes amphithéâtres sont disposés autour d'un grand vestibule qui donne accès à la bibliothèque. Cette dernière occupe tout l'étage et est surmontée de la bibliothèque Victor Cousin. À l'arrière des salles de lectures, deux bâtiments de cinq étages chacun abritent les magasins. Pour la Faculté des Lettres, c'est donc un dispositif par type d'activité et non par discipline qui a été privilégié. Cette disposition prend en compte les réformes profondes intervenues dans l'enseignement des lettres : développement des bibliothèques universitaires⁴⁵, apprentissage à partir des documents en séminaire⁴⁶, assistance obligatoire aux cours magistraux. Compacte, ramassée sur elle-même, la Faculté de Lettres peut apparaître toutefois comme une synthèse heureuse et relativement fonctionnelle entre une forme d'inspiration historiciste (la cour d'honneur aux élévations inspirées de celles de Lemercier) et un usage adapté aux transformations des méthodes d'enseignement.

La Faculté des Sciences, qui occupe une partie des bâtiments longeant la rue Saint-Jacques et toutes les constructions implantée au sud de la galerie Gerson est incontestablement la partie la plus difficile à réaliser. Ici, la spécificité des équipements propres à chaque discipline rend nécessaire une répartition par discipline et non par activité. Ainsi, les différents services ont été traités comme des ensembles relativement indépendants les uns des autres, comme ils auraient pu l'être si des pavillons distincts avaient été construits pour chacun d'eux : physique, chimie, physiologie, zoologie, mathématique. Autant que faire se peut, chacun comporte une entrée, des locaux administratifs, un amphithéâtre, des salles de cours et de travaux pratiques, un laboratoire de recherche. En outre, sont implantés, au plus près, les annexes nécessaires aux différentes disciplines : chenils, serres, tour de physique, tour d'astronomie, amphithéâtre de dissection... Plus encore que pour les autres parties de la Sorbonne, le sens du détail paraît avoir été poussé à son comble. Rien n'est laissé au hasard, ni l'équipement des amphithéâtres⁴⁷, ni la disposition de leurs bancs, ni le décor qui vient appuyer et magnifier le discours professoral (dans l'amphithéâtre

⁴⁴ Sur le cas particulier de cet édifice, voir : Christian Hottin, « Le 19, rue de la Sorbonne, l'école, ses bâtiments, sa décoration », *L'École nationale des chartes, histoire de l'école depuis 1821*, Paris, G. Klopp, 1997, 326 p., p. 142-148. Texte déposé sur HAL-SHS, notice [halshs-00087473].

⁴⁵ Voir : Christian Hottin, « La bibliothèque de la nouvelle Sorbonne », *Les bibliothèques parisiennes, architecture et décor* (Christian Hottin et Myriam Bacha, dir.), Paris, AAVP, 2002, 271 p., p. 148-151. Notice [halshs-00079860].

⁴⁶ La pratique du séminaire, limitée avant 1870 aux cercles restreints de l'École normale et de l'E.P.H.E. devient courante sous la troisième République, principalement en raison de l'influence des méthodes d'enseignement allemandes. Voir, par exemple : Maurice Hauviou, « Création de salles de travail pour conférences et cours de doctorat à la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse », *Revue internationale d'enseignement*, 1901, p. 547-558.

de chimie, la composition symboliste de Besnard et complétée par un « ciel chimique » inscrit dans le plafond et composé des noms de savants illustres de cette discipline !). Dans les laboratoires tout paraît affecter la solidité, la stabilité, l'éternité d'une Science parvenue à son âge d'or. Parfaite, *perfecta*, telle apparaît la Sorbonne dans la pierre.... Telle la montre également Nénot qui par deux fois déploie tout son art pour expliquer sa Sorbonne, en révéler les mille et un détours, les mille et unes astuces ingénieuses, à grand renfort de planches et de tableaux⁴⁸.

L'oratoire et le laboratoire

Cet oratoire, c'est d'abord la chapelle, lieu au statut complexe : église sans paroisse, lieu de culte affecté au service de l'Académie de Paris, mais qui se trouve, du fait de la suppression de la Faculté de Théologie, bientôt dépourvu de desservants. Ce sont aussi, et peut-être surtout, les amphithéâtres ornés de fresques où se perpétue la grande tradition française des cours magistraux public : ils sont, par excellence, les lieux de la parole savante révélée...

Mais la Sorbonne de Nénot est autre : outil pour la Science, elle est toute entière un laboratoire. A ceux de la Faculté des Sciences font écho ceux de la Faculté des Lettres : bibliothèques, salles de séminaires où l'historien découvre, livres en main, sa science en train de se faire, musées enfin, tel ceux de moulages destinés à l'enseignement de l'histoire de l'art.

La tension inhérente au lieu réside peut-être dans cette opposition entre une forme largement statique, héritage d'une conception solennelle et mystique du savoir, toujours brillamment traduite dans les fresques, et une aspiration dynamique, que suggère l'image d'une « ruche bourdonnante », mais qui peine à se couler dans ce moule rigide.

Un pari impossible à gagner...

La Sorbonne de Nénot a surgi de terre après plus de soixante ans de projets avortés. Si la conception de l'entreprise paraît particulièrement rapide, on pourrait faire remarquer que l'accouchement est lui singulièrement long : plus de quinze ans ! Au final, point d'inauguration fastueuse : elle a déjà eu lieu en 1889, à l'occasion de l'achèvement du palais rectoral, en pleine Exposition Universelle. L'ensemble a cependant fière allure, il est bien tel que l'architecte l'avait voulu dans son opuscule publié en 1895, et la somptueuse monographie éditée par l'Imprimerie

⁴⁷ Voir : Christian Hottin, « L'enseignement : les amphithéâtres », *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la Science*, Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 45-52. Notice [halshs-00089205].

⁴⁸ Voir Henri-Paul Nénot, *Monographie de la nouvelle Sorbonne*, Paris, 1903, Imprimerie nationale, 23 p. pl., et *La nouvelle Sorbonne*, Paris, Armand Colin, 1895, 89 p. Bruno Foucart juge « irrésistibles » les descriptions de Nénot, il y a dans le

nationale apparaît comme la *preuve* livresque du pari gagné, elle fait toucher des yeux ce qu'est la Sorbonne : la synthèse réussie *dans la pierre* d'une encyclopédie des Lumières embrassant tous les domaines de la connaissance et de l'idéal positiviste de la science triomphante, en perpétuel renouvellement dans ses laboratoires...

Il faut cependant déchanter rapidement, comme en témoignent dans les années suivantes le pullulement aux franges du quartier Latin de nouveaux établissements destinés à abriter les travaux des savants qui ne trouvent pas place dans une Sorbonne déjà trop étroite, déjà obsolète... Avant même les réformes de 1968, la composition des services a changé à tel point qu'il faudrait pour ainsi dire envisager le fonctionnement de la Sorbonne dans les années cinquante et soixante en termes de « pratiques anciennes et nouveaux usages du monument »⁴⁹. Comment rendre compte de cet échec, comparable au désintérêt qui a frappé très tôt des décors objets pourtant de tant de soins et commandés à grands frais ?

Retour sur un malaise ancien : des modèles divergents

Vers 1880, les problèmes de locaux de l'enseignement supérieur en France ne sont pourtant pas un phénomène récent. On aurait même tort de dater l'identification de ce problème des années consécutives à la défaite de 1870. Dès le règne de Napoléon III, des voix se sont élevées pour dénoncer l'indigence des conditions de travail faites aux universitaires. Louis Pasteur, au premier rang, a écrit sur le sujet⁵⁰. Il a peut-être été entendu, puisqu'une mission en Allemagne, menée par le doyen Adolphe Wurtz, donne lieu en 1870 à un copieux rapport montrant une piste à suivre : celle du modèle germanique et de ses instituts autonomes dotés de puissants laboratoires⁵¹. En 1878, passés les malheurs de la guerre, Wurtz rédige les conclusions d'une seconde enquête portant sur le même sujet⁵² : au sein de l'enseignement supérieur la voie était donc clairement désignée. Dans les années suivantes, en sciences comme en lettres, normaliens, docteurs et agrégés vont partir respirer l'air d'outre-Rhin et se mettre à l'école des méthodes germaniques⁵³.

qualificatif quelque chose d'admiratif, mais aussi de féroce... Bruno Foucart, « Les murs de la science », *La Sorbonne et sa reconstruction* (Philippe Rivé, dir.), Paris, AAVP, 1987, 231 p., p. 55-65, p. 59.

⁴⁹ Titre de la rencontre organisée les 28 et 29 novembre 2006 à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon par le GARAE et le LAHIC.

⁵⁰ Louis Pasteur, « Les laboratoires (1868) », dans *Quelques réflexions sur la science en France*, Paris, Gauthier-Villars, 1871, 40 p., p. 5-12.

⁵¹ Adolphe Wurtz, *Les hautes études pratiques dans les universités allemandes, rapport présenté à son Excellence le ministre de l'Instruction publique*, Paris, Imprimerie impériale, 1870, 82 p. et XVII pl.

⁵² Adolphe Wurtz, *Les hautes études pratiques dans les universités d'Allemagne et d'Autriche – Hongrie : Berlin, Buda-Pest, Leipzig, Munich, deuxième rapport présenté à Monsieur le ministre de l'Instruction publique*, Paris, G. Masson, 1882, 123 p., XIX fig.

⁵³ Christophe Charle, *La république des universitaires, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1994, 505 p. Voir par exemple : Emmanuel de Martone, « Note sur l'enseignement de la géographie dans les universités allemandes », *Revue internationale d'enseignement*, 1898, t. 35, p. 251-262 et Abel Lefranc, « Note sur l'enseignement de l'histoire dans les universités de

Ils peuvent se montrer parfois réservés sur le contenu des enseignements ou l'organisation des institutions, mais presque tous reconnaissent la qualité des locaux et des équipements offerts aux universitaires. Il est frappant de constater que, dans le même temps, les architectes français ne paraissent porter qu'un faible intérêt aux réalisations architecturales allemandes ou autrichiennes dans le domaine universitaire. Très confiants par ailleurs en l'excellence de l'architecture nationale, ils préfèrent puiser à l'occasion leur inspiration auprès des Anglo-saxons⁵⁴.

En quête de modèles pour l'architecture universitaire professeurs et architectes ne regardaient donc pas forcément dans la même direction.

À l'heure des choix : hésitations, remords et consolations...

On a déjà vu que les années précédant le concours de la Sorbonne ont été l'occasion de vifs débats sur l'emplacement possibles des facultés. Revenant en 1909 sur ces années décisives, Louis Liard fait part de ses regrets, évoque ce qu'auraient pu être, ailleurs qu'à la Sorbonne (la Halle aux vins, déjà !), les Facultés des Sciences et de Médecine : « tout une cité de services scientifiques (...), des ateliers divers et non des monuments, construits chacun aux moindres frais possibles, en vue de sa destination particulière, tous reliés par les distributions communes des diverses forces en usage dans les laboratoires »⁵⁵. En un bref élan, il cède à son imagination, lance, chose rare pour un universitaire, l'idée d'une installation « à l'américaine », en dehors de Paris, avant de conclure : « mais c'eût été la rupture de trop d'habitudes et d'une trop longue tradition ». On le sait, la Sorbonne fut finalement reconstruite *in situ*. Liard s'en console sans trop de peine – il est vrai qu'il a été avec Gréard un des maîtres d'ouvrage du projet : « il est juste de dire que l'on a fait ainsi quelque chose de très beau ».

La « tradition » n'explique sans doute pas tout, et il faut en histoire se méfier des explications causales. Elle livre toutefois une clef pour comprendre une partie du problème : le système universitaire français du XIX^e siècle, imaginé par Napoléon comme une branche de son administration, est, de fait, largement dépourvu de traditions. Du coup, tout ce qui permet d'en inventer une, et au premier chef les lieux, se voit investit d'une valeur considérable. La Sorbonne est le seul lien tangible entre les facultés atomisées des années 1870-1880 et l'Université de Paris des temps anciens ; pour exister dans l'histoire, ces facultés ont besoin de la Sorbonne. Cet

Leipzig et de Berlin », *Revue internationale d'enseignement*, t. 15, 1888, p. 239-262. Ce dernier écrit par exemple de la bibliothèque de Halle : « [C'est] le dernier mot du progrès au point de vue de la disposition matérielle, comme pour le reste (...) » (p. 251-252).

⁵⁴ En témoignent les missions d'études menées par Pascal en Angleterre ou en Écosse. Les universités américaines retiennent aussi l'attention et le concours pour la construction de Berkeley fait l'objet de commentaires enthousiastes...

⁵⁵ Louis Liard, *L'Université de Paris*, Paris, Armand Colin, 1909, 2 vol, vol. 1, 132 p., p. 97.

attachement viscéral aux lieux a de lourdes implications, en particulier sur la répartition des financements destinés aux constructions : rester sur place signifie nécessairement que des sommes considérables seront englouties dans les expropriations...

Critiques en rafales

Tous les universitaires ne se consolent pas de l'inconfort des nouveaux locaux en invoquant leur qualité esthétique. Bien au contraire : colonnes, peintures et sculptures sont la cible de critiques cinglantes : là serait passé l'argent qui a manqué, encore et toujours, aux laboratoires !

Alors que les revues d'architecture, et tout particulièrement *La construction moderne*, ont donné de longues analyses des réalisations de Nénot à la Sorbonne, agrémentées de très nombreuses planches, la *Revue scientifique* abrite dans ses colonnes les articles les plus défavorables à l'architecte, à son œuvre et à ses « belles mais coûteuses peintures »⁵⁶ : « La Sorbonne est certainement un très beau monument, et, du point de vue esthétique on ne s'étonne pas que, durant la longue période de sa construction, M. Nénot ait gravi tous les échelons des honneurs. Mais les professeurs de la Faculté des Sciences, tout en admirant les frontons et les fresques, ne peuvent oublier que les laboratoires sont faits pour travailler et que, à ce point de vue, ils sont pour la plupart déplorablement installés »⁵⁷. Pour les chroniqueurs de la *Revue scientifique*, il y a même pis : la reconstruction de la Sorbonne n'empêche pas le maintien dans de lointaines annexes de laboratoires misérables... elle tendrait presque à les pérenniser.⁵⁸ En somme, constatant que « Science et architecture, ce sont deux mots qu'il n'est pas fréquent d'accoupler »⁵⁹, un troisième chroniqueur appelle de ses vœux une « architecture scientifique » que prendra enfin le relais de la « défectueuse architecture pour la science » incarnée par le palais de M. Nénot... En 1906, alors que la Sorbonne est totalement achevée depuis peu, Marcellin Berthelot n'hésite pas à écrire « nos laboratoires sont trop petits et mal outillés »⁶⁰. Chez les littéraires, qui considèrent bibliothèques et salles de séminaires comme leurs laboratoires, les critiques ne manquent pas non plus, tout particulièrement sous la plume de Ferdinand Lot, qui étudie en détail la situation matérielle des établissements universitaires français. Ce dernier qualifie d'un adjectif assassin toute

⁵⁶ « Une reconstruction qui s'impose », *Revue scientifique*, n° 6, 10 février 1906, p. 189.

⁵⁷ « Question d'architecture scientifique », *Revue scientifique*, n° 2, 12 novembre 1904, p. 636. La suite de texte est encore plus rude : « Il y a des quantités de réduits obscurs où les observations, qui exigent de la lumière, sont impossibles. Ce n'est certes pas en allant étudier à Athènes et à Rome la beauté des temples antiques qu'on apprend à connaître les besoins du chimiste, ou les nécessités inhérentes à l'emploi du microscope ».

⁵⁸ « Une reconstruction qui s'impose », *Revue scientifique*, n° 6, 10 février 1906, p. 189.

⁵⁹ « Chronique. L'Architecture et la science », *Revue scientifique*, n° 5, 3 février 1906, p. 158-159.

⁶⁰ Marcellin Berthelot, « L'Enseignement supérieur et son outillage », dans *Science et philosophie*, Paris, Calmann-Lévy, 1906, XV-492 p., p. 252-277, p. 273.

l'architecture universitaire de la Nation : « même dans les localités où l'on a abouti, le résultat est mesquin. Il semble que chez nous on ne sache pas faire grand »⁶¹.

Le temps passant et les locaux fournis par Nénot devenant chaque jour un peu plus obsolètes, les critiques ne vont pas cesser, jusqu'à celles de Barrès⁶², qui voit dans l'avènement de l'institut de recherche la solution à apporter aux problèmes récurrents de la science française, tant sur le plan matériel que dans son organisation.

Est-ce là une autre piste d'élucidation possible ? Tous ces textes donnent l'impression, en partie justifiée que les universitaires français, fonctionnaires affectés à certaines tâches dans des locaux qui n'appartiennent pas à la communauté enseignante mais à l'État ou à la Ville de Paris, sont largement dépossédés des lieux qu'ils fréquentent, sans prise directe sur leur agencement, sans autonomie de gestion pour les organiser ou les réorganiser en fonction de leurs besoins : ramenés, en quelque sorte au statut d'usagers. À ces difficultés, la réforme de 1896 créant les universités n'a apporté que des réponses partielles. En revanche, le développement du mécénat privé⁶³, grâce auquel les universités peuvent devenir propriétaires des bâtiments élevés avec la générosité des donateurs, marque sans aucun doute le début d'un âge prospère et fructueux pour la construction universitaire, qui caractérise bien les créations des années 1900-1910 ou de l'Entre-deux-guerres (qu'on pense ici à la Cité internationale universitaire) : l'Institut océanographique, l'institut de paléontologie humaine⁶⁴, l'IBPC de Germain Debré, autant de créations hardies par leur style et souvent novatrices dans leur conception, nées en dehors de la sphère d'influence directe de l'État, mais élaborées en très étroite concertation avec les scientifiques. Quand on célèbre l'œuvre universitaire de la Troisième République, on ne saurait oublier que, plus que tout autre régime (à commencer par la république gaullienne) elle sut faire appel à l'initiative privée pour parvenir à ses fins.

L'échec de l'outil, la victoire de la mémoire

Très vite, les disciplines rangées dans les étages de la Sorbonne selon une arborescence rigide pareille à celle des allégories de Puvis ou Laurent en jaillirent pour se répandre dans les rues avoisinantes, en un mouvement de dilatation perpétuel qui n'a pas cessé depuis : il atteint aujourd'hui les villes nouvelles de la grande couronne parisienne. Impuissant à fonder la dernière

⁶¹ Ferdinand Lot, « De la situation de l'enseignement supérieur en France, II », *Cahiers de la quinzaine*, 7^e série, fascicule 11, p. 109-134, p.

⁶² Maurice Barrès, « Que fait l'Université pour la recherche scientifique ? », *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1920, p. 240-282.

⁶³ Voir à ce sujet le texte enthousiaste de Louis Liard : *Les bienfaiteurs de l'Université de Paris*, Paris, 1913, 47 p. (Extrait de la *Revue de Paris*, 1^{er} mars 1913).

⁶⁴ Voir sur cet édifice l'étude de Arnaud Hurel à paraître dans le numéro 13 des *Livraisons d'histoire de l'architecture*.

encyclopédie de pierre, Nénot a su donner, en revanche, à la renaissance Université de Paris une âme et un cœur, un lieu de mémoire⁶⁵ pour les professeurs et les étudiants qui a survécu à l'éclatement survenu lors des réformes de mai 1968. Aucun autre édifice n'est venu la détrôner sur ce terrain : ni la Faculté de Médecine, voulue « la plus grande et la plus moderne d'Europe » au temps des promesses de la fondation Rockefeller, mais que les résistances des marchands de vins, la fonte des crédits et les retards de la guerre transformèrent en un cauchemar architectural, qu'on dut se résoudre à inaugurer, faute d'avoir pu la détruire. Ni non plus la Faculté des Sciences de la Halle aux vins, désirée par Malraux et Zamanski dans un élan quasiment mystique comparable à celui qui anima Liard et Gréard, confiée à un architecte visionnaire mais sans doute trop oublieux des réalités humaines, et pour finir échouée, pignons dénudés et parpaings au vent, dans les sables de la crise économique...

Aujourd'hui encore, alors que les amphithéâtres de la Faculté des Sciences imaginés par Nénot comme de parfaits outils pour les savants sont devenus de simples salles de cours, alors que sa Sorbonne, de symbole de l'unité universitaire retrouvée est réduite au statut d'expression géographique, la magie du lieu opère toujours, qui en fait le patrimoine partagé des universités de Paris.

Christian HOTTIN

Conservateur du patrimoine

Chef de la mission ethnologie au Ministère de la Culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Ce texte est destiné à paraître dans l'ouvrage collectif *La Sorbonne, un musée, ses trésors*, à paraître en 2007.

⁶⁵ Voir : Christian Hottin, « La Sorbonne, lieu de mémoires », *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la Science*, Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 125-133. Notice [halshs-00088975].